

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE DU QUÉBEC FORESTIER

Divisions administratives des forêts publiques québécoises ¹



Légende

RÉGIONS ADMINISTRATIVES

- 01 Bas-Saint-Laurent
- 02 Saguenay—Lac-Saint-Jean
- 03 Capitale-Nationale
- 04 Mauricie
- 05 Estrie
- 06 Montréal
- 07 Outaouais
- 08 Abitibi-Témiscamingue

UNITÉS DE GESTION

- 11-12 p. ² -111 p.-112 p.
- 21 p.-22-23 p.-24-25-27-33 p.-42 p.-91 p.-92 p.-93 p.
- 21 p.-31-32-33 p.
- 41 p.-42 p.-43 p.
- 51
- 63 p.
- 71-72-73-74 p.
- 74 p.-81-82-83-84 p.-85 p.-86 p.-87 p.

RÉGIONS ADMINISTRATIVES

- 09 Côte-Nord
- 10 Nord-du-Québec
- 11 Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
- 12 Chaudière-Appalaches
- 13 Laval
- 14 Lanaudière
- 15 Laurentides
- 16 Montérégie
- 17 Centre-du-Québec

1 Mise à jour de juillet 1997
2 p. : partie de

Note : Les informations incluses dans ce document sont réparties selon les 17 régions administratives du gouvernement du Québec, même si à des fins de gestion interne, le Secteur des forêts du ministère des Ressources naturelles n'en considère que 10, qui sont subdivisées en 36 unités de gestion.

Tiré du document publié par le Ministère des Ressources naturelles:
"Ressources et industries forestières, portrait statistique édition 2002".